

# Tour de Villemoirieu



Une randonnée proposée par alexcremieu

Nous ferons le tour des hameaux de cette commune atypique où la mairie, l'école, l'église, le cimetière et la salle des fêtes sont situés hors des lieux d'habitation. Nous découvrirons quelques châteaux, un four à pain et des panoramas sur la plaine de l'Ain.



<b>Durée :</b>	4h10	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	13.02km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	198m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	207m		
<b>Point haut :</b>	328m	<b>Commune :</b>	Villemoirieu (38460)
<b>Point bas :</b>	207m		

## Description

Le départ s'effectue de la place située entre la mairie et le cimetière.

**(D/A)** Traverser la route, la prendre à gauche en descendant et à la fin du mur du cimetière, prendre à droite Rue Lamartine. Laisser un départ sur la droite et 50m plus loin environ, quitter la rue et prendre à droite sur le Chemin de la Rupière. Le chemin débouche sur une route que l'on prend à droite et au croisement suivant, continuer à droite.

**(1)** Prendre la première route à gauche et rencontrer un balisage PR® Jaune que l'on va suivre jusqu'au hameau de Blied. Après un virage, la route se continue par un sentier large puis une sente plus étroite.

**(2)** Au débouché de cette sente sur un large chemin, prendre à droite en suivant toujours le balisage PR® qui nous mènera au Hameau de Blied que nous traversons.

**(3)** Au lavoir de Blied, laisser le balisage PR® sur la gauche pour prendre à droite et trouver un balisage GR® Rouge et Blanc que nous suivrons jusqu'à la chapelle de Moirieu.

**(4)** À la chapelle, traverser la route et suivre en face le balisage GR® pour descendre dans le village de Moirieu par un sentier.

**(5)** Au four à pain, prendre la route à gauche balisée GR® qui se continue par un chemin après les dernières maisons et que l'on suivra jusqu'au hameau des Granges. Avant d'arriver à la cote 296, prendre le chemin à droite, balisé GR® et non indiqué sur la carte. Garder la gauche à la fourche qui suit.

**(6)** Au hameau des Granges, laisser le GR® sur la gauche pour descendre à droite dans le hameau. Traverser ce dernier et prendre la route à gauche, Rue des Arèmes, puis la suivante à gauche, Rue des roseaux.

**(7)** Prendre à gauche la Rue du Four, puis à droite la Rue des Lavandières. À la fontaine, retrouver le balisage GR® que nous suivons.

**(8)** Au carrefour, laisser le GR® qui part sur la gauche et continuer tout droit en suivant le balisage PR® Jaune. Passer le Château de Bienassis et continuer tout droit jusqu'à la D75.

**(9)** La traverser (prudence) et continuer tout droit le balisage Jaune.

## Points de passages

- D/A Place située entre la mairie et le cimetière**  
N 45.71592° / E 5.236376° - alt. 234m - km 0
- 1 Maison de caractère**  
N 45.713071° / E 5.243698° - alt. 225m - km 1.04
  - 2 Jolie bâtisse en contre bas**  
N 45.718318° / E 5.249923° - alt. 283m - km 1.99
  - 3 Lavoir de Blied**  
N 45.715954° / E 5.256501° - alt. 294m - km 2.63
  - 4 Chapelle de Moirieu**  
N 45.710614° / E 5.260756° - alt. 303m - km 3.34
  - 5 Four à pain de Moirieu**  
N 45.708361° / E 5.259232° - alt. 284m - km 3.64
  - 6 Les Granges, quitter le GR et prendre à droite**  
N 45.704968° / E 5.251028° - alt. 260m - km 5.67
  - 7 Château de Mallin**  
N 45.710484° / E 5.241064° - alt. 231m - km 6.87
  - 8 Château de Bienassis**  
N 45.71362° / E 5.235219° - alt. 251m - km 7.6
  - 9 Attention traversée de route délicate**  
N 45.718907° / E 5.226799° - alt. 214m - km 8.58
  - 10 Four à pain, Fontaine**  
N 45.723313° / E 5.217936° - alt. 209m - km 9.54
  - 11 À droite, à l'étang**  
N 45.729738° / E 5.223554° - alt. 207m - km 10.46
  - 12 Attention traversée de route délicate**  
N 45.727294° / E 5.230428° - alt. 208m - km 11.06
  - 13 Vue sur Château de Montiracle**  
N 45.723089° / E 5.234892° - alt. 211m - km 11.89
- D/A Place située entre la mairie et le cimetière**  
N 45.715926° / E 5.236364° - alt. 234m - km 13.02

Traverser Beptenoud puis continuer par la Rue de la Maison Forte que l'on suit jusqu'au rond-point.

**(10)** Le traverser par la droite, passer entre le four à pain et la fontaine et prendre à droite la voie sans issue. La suivre jusqu'à l'Étang de la Besseye.

**(11)** À l'étang, prendre à droite l'ancienne voie ferrée que l'on suit jusqu'à la D75.

**(12)** Traverser la route, prendre le premier chemin à droite puis tout de suite à gauche. Prendre ensuite la première route à gauche dans le lotissement et, au bout, virer à droite pour rejoindre une route. La suivre sur une cinquantaine de mètres, traverser la route puis prendre la première à droite.

**(13)** Virer à gauche pour entrer dans le lotissement "le Château" et suivre la Rue Commanderie puis la Rue de Montiracle en tournant à droite à la sortie du lotissement. Continuer sur le balisage PR® Jaune qui ramènera tout droit au point de départ(**D/A**).

## Informations pratiques

**(D/A)** Point d'eau au cimetière, départ et arrivée.

**(8)** Au Château de Bienassis, possibilité de rejoindre le départ en prenant la route à droite (raccourci).

## A proximité

L'Étang de la Besseye avec ses marais classés zone sensible.

[Musée de minéraux au Château de Montiracle](#)

[Château de Mallin](#)

[Château de Bienassis](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-tour-de-villemoirieu/>





# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**